

RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
27 et 28 janvier 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ et présidente du Réseau des femmes de l'APF
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Pascal Beausoleil, directeur de cabinet adjoint du président
- Coordonnateur du Service des affaires multilatérales et de la coopération parlementaire
- Conseillères en relations internationales

CONTEXTE

Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Il se réunit deux fois par année, dont une fois en marge de la Session annuelle. Ses réunions sont l'occasion de faire le suivi des décisions de l'Assemblée plénière et de veiller à la mise en œuvre des résolutions adoptées et des recommandations émises. En raison de la pandémie de Covid-19, cette réunion se tient en format hybride. Une partie des membres se sont retrouvés à Libreville, au Gabon, tandis que la section du Québec et d'autres sections y ont assisté en virtuel.

La Section du Québec détient deux postes au sein du Bureau : la vice-présidence de l'APF et la présidence du Réseau des femmes parlementaires francophones. Ces postes sont détenus respectivement par le président de l'ANQ, M. François Paradis, et la vice-présidente de l'ANQ, M^{me} Maryse Gaudreault.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Poursuivre les actions entreprises pendant la présidence de l'APF de la Section du Québec en faveur de la **transparence**, de l'**amélioration de la gouvernance et de la performance organisationnelle** de l'APF.

- Le président est intervenu afin de donner son avis sur certains projets proposés par l'APF. Il a mis sur la table des pistes d'amélioration de l'efficacité de ces projets. Il a notamment partagé ses réflexions concernant le besoin de certains parlementaires d'avoir accès à des lois pouvant leur servir d'exemple sur des thématiques variées, comme par exemple les changements climatiques. Un projet de plateforme en ligne avait été proposé par l'APF. À cet effet, le président s'est questionné sur le choix d'un tel outil, sachant qu'il implique des coûts élevés et des défis au niveau de sa mise à jour régulière.

Prendre part à l'**audit de l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie** (OIF) et le questionner sur les actions de l'organisation.

- Le président a questionné l'Administrateur, M. Geoffroi Montpetit, sur la suspension du parlement en Tunisie et dans plusieurs autres sections membres de l'APF. Il a en effet fait part de la vive préoccupation des parlementaires francophones face à cet enjeu. Ce dernier a rappelé l'ouverture de l'OIF à collaborer sur ces enjeux. Il a aussi souligné que l'organisation était ouverte à d'éventuelles propositions de l'APF.
- L'Administrateur a fait le point sur les changements en cours au sein de l'OIF depuis les 3 dernières années. Il a rappelé les principes qui guident les réformes en cours, soit la transparence, l'agilité et la gestion axée sur les résultats. Il a fait part de la volonté d'améliorer la collaboration entre les deux organisations. Sur le plan du financement, il a notamment proposé la tenue d'une réunion technique annuelle au mois d'octobre. Pour les enjeux concernant les situations politiques, il a proposé une réunion entre la Secrétaire générale de la Francophonie et les parlementaires afin de faire le point.

Effectuer un suivi sur la **politique-cadre de prévention contre le harcèlement** au sein de l'APF, tel que stipulé dans le cadre stratégique 2019-2022 de l'organisation.

- La présidente du Réseau a informé les membres du Bureau de l'évolution des travaux pour l'élaboration d'une politique-cadre contre le harcèlement pour l'APF. Elle a expliqué que le Groupe de travail s'est réuni en novembre dernier à Bruxelles, en Belgique, afin de finaliser son élaboration et de former les parlementaires membres sur son fonctionnement. Cet instrument sera présenté lors de la réunion intersessionnelle du Réseau des femmes parlementaires et devrait être adopté en juillet 2022.

Maintenir le leadership de la Section du Québec en Francophonie institutionnelle.

- Le président a pris la parole afin d’informer le Bureau des plus récentes actions entreprises par le Québec auprès d’Haïti. Malgré l’absence de parlementaires haïtiens, le Québec a complété un cycle de trois formations virtuelles destinées aux cadres parlementaires. En 2022, un autre cycle de formations devrait débiter et il est prévu de financer la conception d’un guide du parlementaire, en collaboration avec l’OIF et la section haïtienne.
- Le Bureau a été informé par la section du Québec de la mise sur pied d’une nouvelle collaboration de l’APF avec le Réseau francophone en conseil scientifique. Celui-ci a été créé en septembre 2021 par le Scientifique en chef du Québec, M. Rémi Quirion. L’APF a été invitée à siéger sur le comité d’orientation de ce réseau, qui s’est réuni pour la première fois le 3 novembre dernier. Le Réseau vise à fournir des informations scientifiques en français aux décideurs publics et à faciliter leur diffusion ainsi que leur compréhension.
- La présidente du Réseau des femmes a informé les membres qu’à l’occasion du 20^e anniversaire du Réseau en 2022, un nouveau prix sera lancé le 8 mars prochain. Ce prix bisannuel, récompensera une personne physique ou morale s’étant particulièrement investie pour la promotion de l’égalité des genres dans son domaine d’action au sein de l’espace francophone.

STATISTIQUES



SUIVIS

La prochaine réunion du Bureau de l’APF devrait avoir en juillet 2022, si les conditions sanitaires le permettent. Des élections pour le mandat 2022-2024 se tiendront à cette occasion.